



PRÉFET DE L'ISÈRE

DEPARTEMENT DE L'ISÈRE

PL.1

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE 38136 CRACHIER

Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement Sud-Est (SASE/MDD)
17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9
tel: 04.56.59.46.49

Légende

- limite communale (N_COMMUNE_DGI_38136_038)
- bâti dur (N_BATI_DGI_38136_038)
- bâti léger (N_BATI_DGI_38136_038)
- parcellaire (N_PARCELLE_DGI_38136_038)

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

- I4 Lignes Haute Tension
- T8 Aide à la Navigation Aérienne; centre de réception ou d'émission situé hors limites de la carte
- T8 protection contre les obstacles (zone secondaire R:1000m et secteur de dégagement R:5000m)
- PT3 réseau téléphonique enterré

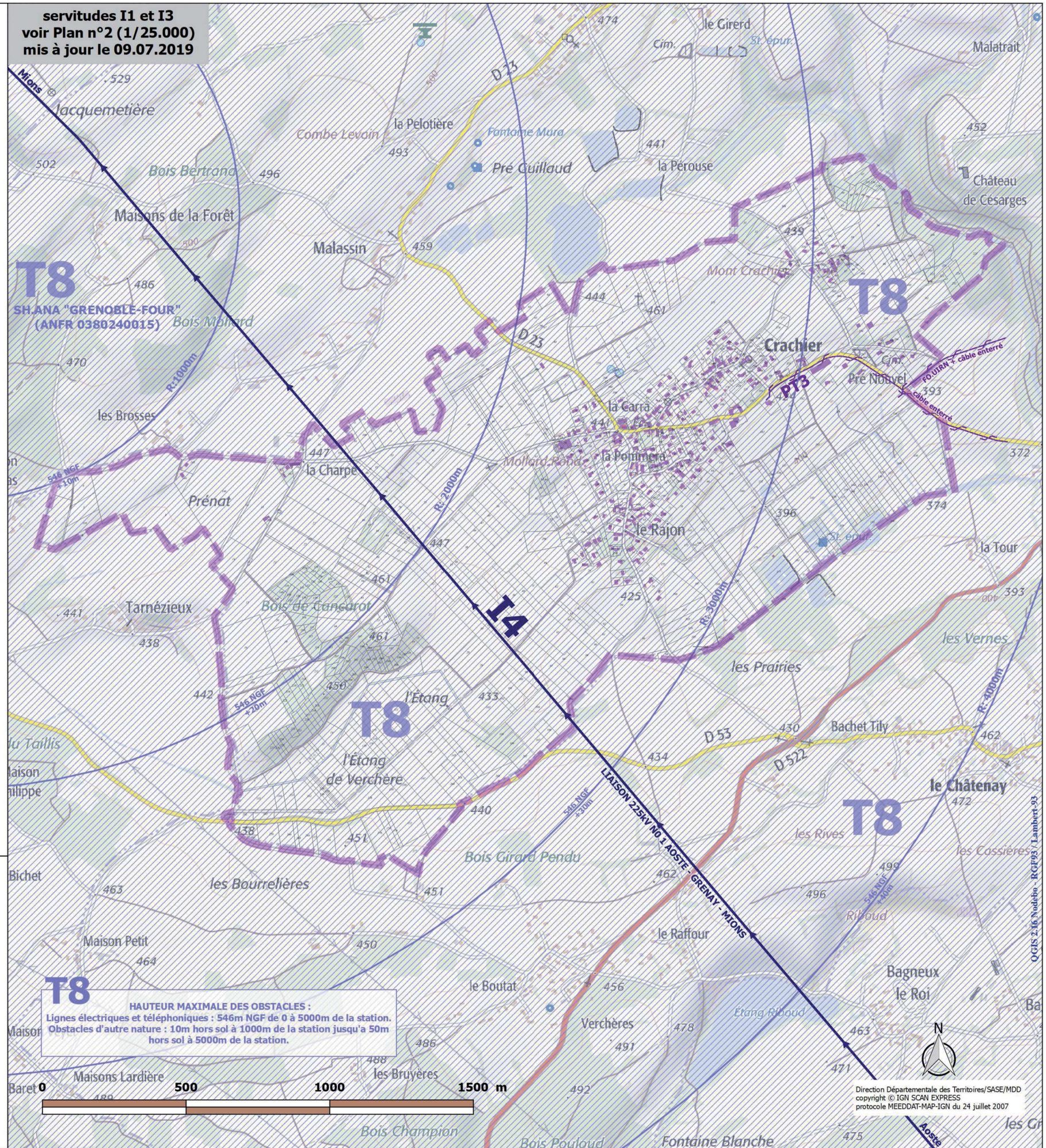
ECHELLE : 1/10.000 /A2
MODIFIE LE : 10.07.2019

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS

date	code	nature
26.03.1997		Mise à jour P.A.C élaboration du P.O.S
17.11.2015		Mise à jour pour révision du POS en PLU.
10.07.2019	PT1	Mise à jour suite arrêt du PLU. Suppression de la servitude sans acte d'institution "Four-la Graillère 38.22.104.

servitudes I1 et I3
voir Plan n°2 (1/25.000)
mis à jour le 09.07.2019



Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation du PLU
en date du 14 octobre 2019.

Le Maire,
Nadine ROY





PRÉFET DE L'ISÈRE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

SERVITUDES

D'UTILITE PUBLIQUE
38136 CRACHIER

PL.2

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation du PLU
en date du 14 octobre 2019.

Le Maire,
Nadine ROY



Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement Sud-Est (SASE/MDD)

17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9
tel: 04.56.59.46.49

Légende

- limite communale (N_COMMUNE_DGI_38136_038)
- bâti dur (N_BATI_DGI_38136_038)
- bâti léger (N_BATI_DGI_38136_038)
- parcellaire (N_PARCELLE_DGI_38136_038)

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

- I3 produits chimiques
- I3 hydrocarbures

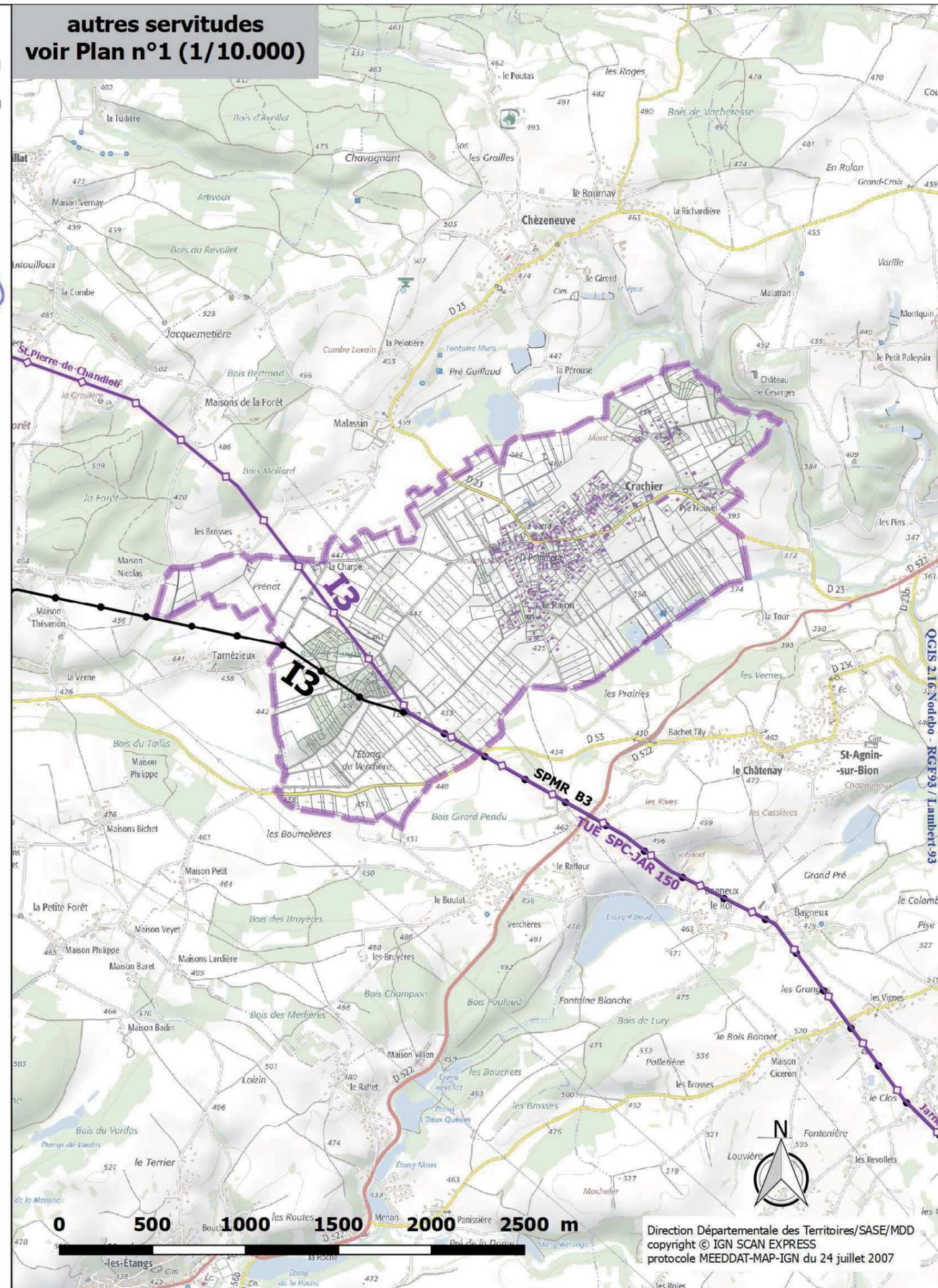
ECHELLE : 1/25.000 /A3
MODIFIE LE : 09.07.2019

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS

date	code	nature
09.07.2019	I3	Mise à jour Pour info: I3 devient le nouveau code alphanumérique qui remplace les codes I1, I1bis, I3 et I5 (servitudes de passage et d'implantation). Il désigne désormais les servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz (I3), d'hydrocarbures (ex I1 et I1bis), et de produits chimiques (ex I5)
	I1	Servitude non représentée sur ce plan; I1 devient le code alphanumérique désignant les zones d'effet. Servitude relative à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de matières dangereuses. Pour visualiser l'emprise de cette SUP, il convient de consulter l'arrêté du 19/12/2018 joint à la liste des SUP de 2019 de cette commune.

autres servitudes
voir Plan n°1 (1/10.000)



Direction Départementale des Territoires/SASE/MDD
copyright © IGN SCAN EXPRESS
protocole MEEDDAT-MAP-IGN du 24 juillet 2007